

No d'affilié :

Nom et adresse de l'indépendant :

.....
.....
.....

FER CIAB 106.5
Ch. de la Perche 2
Case postale 1136
2900 PORRENTURY

Cotisations des personnes sans activité lucrative

MODIFICATION DU REVENU ET DE LA FORTUNE

S'il s'avère pendant ou après l'année de cotisation que le revenu acquis sous forme de rente et la fortune diffèrent sensiblement des montants annoncés, vous devez signaler toute modification à la caisse de compensation. Une différence d'au moins 25% du revenu et de la fortune réalisés par rapport aux montants initialement annoncés constitue une modification sensible.

Année :

Revenu acquis sous forme de rente :

.....

Fortune :

.....

Date

Signature.....